

Compte rendu du conseil des Sages du 27 février 2017

Le conseil des Sages, mis en place fin 2015, s'est réuni le 27 février 2017 dernier, et a donné lieu à un échange constructif avec les élus de la ville. Compte-rendu détaillé de leurs avis et remarques.

Etaient présents : M. LACAS, M. J. DUPIN, Mme R. PRESTEIL, Mme. LACAS-HERAIL, M. J.P.BAZAL, M.C. BUSEYNE, M.R. SALAMERO, M. C.GEISEN, Mme D.BELS, Mme M.T. CHAMAYOU, M. C. COSENTINO, M.R. FAUCHEZ, M.A. GARCIA, Mme J. GAYLARD, Mme M. LEHMANN, Mme N. MAILHE THOMERE, M. G. MARCO, Mme C. PICAZO, M.C. REDOUX, Mme F.SABATIER, M.G. SALYI, M.R. VIDAL

Vie pratique

Au sein de la future maison des associations, une salle de 90/95 personnes est prévue, ainsi qu'une cuisine pour réchauffer les plats.

Pour être au plus près au contact de la population, M. le Maire informe que les réunions de quartier vont être organisées secteur par secteur à partir des mois mai – juin 2017.

Suite à des demandes sur le manque de places, nous informons la population que la crèche accueille environ 90 familles, l'objectif est de permettre à tout le monde de bénéficier d'un temps d'accueil en fonction de leur situation. Une commission se réunit pour analyser chaque situation. Les sérignanais peuvent également avoir recours aux assistances maternelles.

Le service technique a un budget très faible concernant les illuminations de Noël. La mairie étudie la possibilité de sous-traiter cet aménagement spécifique au vu des nombreuses demandes sur la mise en valeur des rues lors de cette période festive.

Environnement

Au niveau de l'entretien des espaces verts du rond-point François Mitterrand, le nécessaire sera fait.

Le vidage des containers du Parking Mégnint et de la rue Kléber est quotidien. Une note d'information sera établie à l'intention des commerçants et des habitants du quartier pour une meilleure utilisation de ceux-ci.

M. le Maire propose de multiplier les opérations de nettoyage Eco citoyen, un public jeune peut-être mobilisé sur un large territoire au vu du succès et des besoins du site.

Le service technique va intervenir au plus vite pour résoudre un problème d'eau usée qui déborde des égouts dans les rues de Tassiny, Marie-Curie et Rhin Danube.

Vie quotidienne

La passerelle est effectivement glissante, une solution est en cours avec le soutien du Département, l'étude par le concepteur de la passerelle est en cours. Il prendra aussi en charge l'aménagement de la berge abimée. Aucune toilette n'est envisagée à ce jour sur le parking de la passerelle.

Le parking de Sérignan-Plage se trouve en zone protégée, il est seulement possible de passer par la niveleuse pour le rendre plus accessible dans le cas où il est plein d'eau et d'herbes.

La déchetterie ne peut pas être gratuite pour les professionnels pour empêcher le déversement des ordures à la sauvagerie sur les périphéries de la ville. Monsieur le Maire s'engage à continuer sa démarche de sanctionner financièrement les contrevenants. De plus, M. le Maire et Président de l'Agglo de Béziers Méditerranée rappelle son engagement à ne pas augmenter les taxes dans ce domaine.

Nous rappelons à la population que des places de Séribus pour les personnes à mobilité réduite sont réservées pour l'apéritif pour les vœux de M. le Maire. L'équipe du Pôle social assure toute inscription et déplacement nécessitant ce service.

Sécurité

Vers l'entrepôt des services techniques, la piste cyclable est souvent humide. Une solution a été élaborée, le particulier s'engage à la mettre avant cet été. De plus, nous informons que la partie des abords de la piste cyclable sont ceux de Sauvian, nous ne pouvons nous engager sur leur propreté.

Au niveau de la rue Montplaisir et du boulevard du Général De Gaulle, un banc sera installé pour faciliter les ballades des personnes âgées. D'autres installations sont envisagées par la municipalité pour permettre aux sérignanais de faire des poses lors de leurs balades.

Le « sens interdit » de la rue Emile Turco (collège) ne peut pas être enlevé car il relève d'une zone de sécurité renforcée décrétée par les services de l'Etat suite au risque d'attentats sur le territoire (plan Vigipirate) donc seuls les bus ont l'autorisation de circuler devant le collège Marcel Pagnol ; les livraisons doivent être effectuées par l'arrière du bâtiment.

Du fait d'un problème de sécurité, les jeux situés aux Terrasses ont été fermés pendant les vacances scolaires, ils sont en cours de réparation.

Les nids de poules de la rue Ricard sont en cours de réfection.

L'ensemble des questions/réponses de cette séance est consultable au Pôle Social.